

Suspension du contrat de liquidité de la société BLUELINEA

Bluelinea (la "Société"), opérateur majeur de la filière « Silver Économie » en France, annonce la suspension du contrat de liquidité entre Invest Securities et Bluelinea (Euronext Growth, ISIN FR0011041011, ALBLU).

Conformément aux termes de l'article 5 de la décision AMF n°2018-01 du 2 juillet 2018, le contrat de liquidité conclu entre BLUELINEA et INVEST SECURITIES a été suspendu à compter du lundi 25 juillet 2022 en raison de l'annonce du projet d'offre publique d'achat simplifiée du concert composé des sociétés Apicil Mutuelle et Apicil Prévoyance, actionnaire majoritaire de BLUELINEA, visant les actions BLUELINEA (communiqué BLUELINEA du 22 juillet 2022).

Au vendredi 22 juillet 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité : 9.676 actions BLUELINEA et 16.062,08 euros en espèces.

Il appartiendra au Conseil de surveillance de BLUELINEA de se prononcer sur la présentation à l'Offre des 9.676 actions BLUELINEA figurant au compte de liquidité.

Prochain rendez-vous : résultats semestriels 2022, le 6 octobre 2022 (avant Bourse)

A propos de Bluelinea :

« Prendre soin de ses proches, qu'ils soient âgés ou en situation de handicap, à domicile ou en établissement » est la mission principale de Bluelinea, première SilverTech cotée sur Euronext Growth.

L'activité « **Seniors & Domicile** » accompagne, jour et nuit, des familles et leurs aînés grâce au déploiement des solutions et services « **HELP** ». En parallèle, l'activité « **Établissements connectés** » protège les résidents tout en assistant les soignants et personnels de Colocations entre seniors, Résidences Services, EHPAD, centres spécialisés du Handicap ou plus largement d'établissements de santé grâce à la solution modulaire inédite « **SERENEA**® ».

Fort de cette expertise complémentaire de solutions et de services dédiés au **parcours du « bien vieillir »**, **Bluelinea** se positionne comme un acteur phare auprès des familles, avec bienveillance et responsabilité.

Contacts Investisseurs :

Florence Blais
Directrice Comptable
florence.blais@bluelinea.com
+33.1.76.21.70.60

Jérôme Fabreguettes-Leib
Relations Investisseurs
bluelinea@actus.fr
+33.1.53.67.36.78

Contacts Presse :

Laurent Lévasseur
Président du Directoire
laurent.levasseur@bluelinea.com
+33.1.76.21.70.60

Fatou-Kiné N'Diaye
Relations Presse
fndiaye@actus.fr
+33.1.53.67.36.34

Euronext



Avertissement :

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquérir des titres. L'Offre ne sera réalisée que conformément à la documentation d'Offre qui contiendra les termes et conditions complets de l'Offre. La documentation d'Offre sera soumise à l'examen de l'AMF et l'Offre ne sera ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'AMF. Toute décision relative à l'Offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'Offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Ce communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, concernant le prospectus à publier en cas d'offre

au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, et abrogeant la Directive Prospectus 2003/71/CE. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. L'Initiateur et la Société déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

En application du règlement d'exécution (UE) 2016/1055 de la Commission du 29 juin 2016 établissant des normes techniques d'exécution relatives aux modalités techniques de publication et de report des informations privilégiées conformément au règlement (UE) n°596/2014 du Parlement européen et du Conseil, le présent communiqué de presse est susceptible de contenir des informations privilégiées et a été communiqué au diffuseur agréé de Bluelinea le 22 juillet 2022.